



Termes de référence pour l'évaluation finale

Programme d'Adaptation en Afrique (PAA)

RESUME DU PROJET

Titre du projet:	Programme d'Adaptation en Afrique (PAA)
Pays:	Congo
Durée:	25 jours ouvrables (sur une période de 7 semaines) délai terminant le 18 Jan 2013

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Grâce à un financement de 92,1 millions de dollars du gouvernement du Japon, le PNUD a lancé le programme, «Appui à la mise en œuvre d'approches intégrées et globales de l'adaptation aux changements climatiques en Afrique (ci-après dénommé le Programme d'Adaptation en Afrique ou PAA) » en partenariat avec l'Organisation des Nations pour le développement de l'Industrie (ONUDI), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Le PAA appuie 20 pays à travers le continent africain à intégrer les risques du changement climatique et les possibilités dans les processus nationaux de développement pour obtenir des gains de développement dans un climat variable. Le Programme appuie les pays à créer un environnement favorable et à développer la capacité nécessaire au niveau local et national pour leur permettre de concevoir, financer, mettre en œuvre, faire le suivi et ajuster les politiques d'adaptation à long terme, intégrés et rentables et des plans qui sont robustes au sein d'un large éventail de possibilités de changement des conditions climatiques.

Dans le cadre du PAA, [le Congo a lancé le PAA [Appui à la mise en oeuvre d'approches intégrées et globales d'adaptation face au changement climatique], résumé en ces termes :

Les impacts complexes des résultats du changement climatique pourraient présenter des risques considérables pour les secteurs économiques majeurs, le bien-être humain ainsi que le milieu biophysique en RC. Les changements climatiques auront particulièrement des résultats négatifs sur la santé humaine, la pauvreté, la sécurité alimentaire, les ressources en eau et la zone littorale. Pour surmonter ces défis, les mesures d'adaptation en temps opportun et les interventions pertinentes sont nécessaires. Bien qu'en RC, de nombreux projets de développement sont actuellement menés dans les secteurs susmentionnés, la plupart sont des projets pilotes isolés sans intention de les étendre au niveau national. De plus, la nature complexe et multisectorielle des résultats des changements climatiques ne sont pas pris en compte dans ces projets de développement. En outre, les impacts

économiques des changements climatiques avec/sans adaptation ne sont pas intégrés dans différentes évaluations économiques en RC. Par conséquent il y a très peu de motivation politique pour la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux niveaux national et local

Pour que la RC puisse surmonter les défis ci-dessus et mettre en place des projets d'adaptation adéquats face aux impacts du changement climatique: i) les interventions d'adaptation doivent être basées sur des études scientifiques et des analyses régionales des changements climatiques, qui guideront les principales politiques et stratégies nationales de développement, ii) les interventions doivent s'inscrire dans une problématique qui recouvre la stratégie d'adaptation, iii) les fonds nécessaires doivent être réunis afin d'étendre des mesures d'adaptation en cours et de lancer des projets futurs, iv) la mise en œuvre des activités d'adaptation doivent être soutenues par des experts qui ont des prérequis en changements climatiques et adaptation, v) des projets pilotes doivent être initiés afin de catalyser l'apprentissage et fournir des informations pour des interventions à l'échelle nationale, et vi) les connaissances doivent être partagées à l'échelle nationale et régionale. L'adaptation doit aussi tenir compte de la question spécifique du genre et les connaissances indigènes. Ces éléments clés seront abordés à travers les cinq produits suivants:

Résultat 1 : La RC a mis en place des mécanismes dynamiques de planification à long terme pour gérer les incertitudes inhérentes du changement climatique.

Ce produit permettra les analyses économiques principales, la modélisation, le développement d'outils de planification, le renforcement de SAP et le renforcement des capacités.

Résultat 2: La RC a renforcé ses capacités de leadership et élaboré le cadre institutionnel pour gérer les risques et les opportunités dûs aux résultats du changement climatique de manière intégrée aux niveaux local et national.

Ce produit renforcera les cadres institutionnels a travers l'établissement d'une cartographie institutionnelle, le développement d'une unité d'adaptation qui sera composée des experts techniques, de renforcer les réseaux de communication tout en mettant l'accent sur le renforcement de l'infrastructure et la formation des personnels techniques et administratifs.

Résultat 3: La RC a mis en œuvre des politiques et des mesures favorables à la résistance face au changement climatique dans les secteurs prioritaires.

Ce produit examinera et proposera des révisions des politiques clés de développement afin d'élaborer une stratégie nationale d'adaptation, de développer des projets pilotes et leur réplcation à grande échelle et d'appuyer les projets existants.

Résultat 4: Les options de financement visant à subvenir aux coûts nationaux de l'adaptation ont été élargies aux niveaux local et national.

Ce produit permettra d'identifier des instruments financiers appropriés pour l'adaptation, de les tester et de les affiner et former les parties pérennantes à les utiliser. Il renforcera également les capacités pour la collecte de fonds et faire pression pour des changements budgétaires qui prendront en compte les coûts d'adaptation aux changements climatiques.

Résultat 5: Les connaissances sur l'ajustement des processus de développement national incorporant pleinement les risques et les opportunités liés aux résultats du changement climatique sont générés et partagés à tous les niveaux.

Ce produit consistera à diffuser les leçons tirées du projet, à créer un site web pour le partage des informations, à mener une campagne de sensibilisation et à soutenir les établissements scolaires et universitaires a incorporer l'adaptation dans leur programmes académiques.

2. OBJET DE L'EVALUATION FINALE

Cette évaluation finale va produire un rapport d'évaluation contenant une liste détaillée des leçons apprises. L'objet de la mission consiste à évaluer de façon critique les étapes du PAA et de ses produits à travers des approches participatives, dans quelle mesure les objectifs/produits/activités ont été réalisés par rapport aux résultats prévus dans le cadre logique, et identifier les facteurs qui ont entravé ou favorisé le succès du projet.

La section des leçons apprises vise à saisir les enseignements clés pour évaluer quelles sont les approches d'adaptation et mesures qui ont été efficaces dans divers domaines thématiques (par exemple l'eau, l'agriculture, la santé, la réduction des risques de catastrophes, la gestion des zones côtières) à plusieurs échelles spéciales (tel qu'au niveau national, sous-régionale, local). Cette partie est réservée pour le futur et vise à promouvoir les enseignements du PAA, afin que les héritages du PAA soient reproduits et maintenus au-delà de la durée du projet.

3. CHAMP D'APPLICATION DE L'EVALUATION (CONTENU DES PRESTATIONS)

Le PAA [Congo] sera évalué selon les critères suivants: la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la ponctualité et la durabilité. L'évaluation finale portera sur les aspects suivants: A) l'objectif du projet/produits; B) les processus; C) la durabilité des résultats; D) le suivi et l'évaluation, et E) les conclusions et les leçons apprises. Pour chaque aspect, un large éventail de facteurs sera pris en considération, y compris mais ne se limite pas à:

A) L'objectif du projet / produits

i. Objectif, produits, activités

- L'efficacité et l'efficience des activités du projet
- Progrès dans la réalisation des résultats/produits, mesurés par rapport au point de référence et des indicateurs fixés au début du projet (Cadre des ressources et des Résultats mis à jour dans l'annexe 1).

B) Les processus

i. Mécanismes de Gestion

- Les étapes de formulation et de mise en œuvre
- Les processus consultatifs
- L'appui technique par les équipes internationales et régionales lors de la formulation et la mise en œuvre
- Les initiatives de renforcement des capacités
- Les hypothèses et les risques
- Projet relatif aux activités complémentaires

ii. Partenariats

- L'évaluation de la participation au niveau national et de la perception des partenaires
- L'évaluation de partenariats locaux et leur implication
- L'évaluation de la collaboration entre le gouvernement, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les organisations régionales / internationales

iii. Processus et administration

- Projet d'administration des procédures
- Jalons (matrice du cadre logique, cadre des ressources et des résultats)
- Les décisions et résultats clés
- Supervision du projet et la participation active du bureau pays du PNUD et du Comité du projet
- Coordination entre le bureau pays du PNUD et l'agence d'exécution du gouvernement

iv. *Décaissements*

- Vue d'ensemble des dépenses réelles par rapport aux prévisions budgétaires
- Analyser les décaissements afin de déterminer si les fonds ont été appliqués avec efficacité et efficience

v. *Les procédures budgétaires*

- L'efficacité du document de projet de fournir des indications suffisantes sur la façon de répartir le budget
- Les audits et toutes les questions soulevées dans les audits et des ajustements subséquents tenant compte des recommandations d'audit
- Examiner des révisions budgétaires et donner une opinion sur le bien-fondé et la pertinence de telles révisions

vi. *Mécanismes de coordination*

- Le bien fondé et l'efficacité des mécanismes de coordination et d'approches entre les partenaires d'exécution et les organes de contrôle
- Proposer des mécanismes de coordination et d'approches améliorées

C) Durabilité des résultats

- Évaluer la stratégie du PAA à promouvoir la durabilité / reproductibilité des résultats
- Identifier les éléments de preuve montrant que les résultats et les leçons du PAA ont été reproduits dans d'autres régions / pays / communautés
- Analyse des risques pour assurer la durabilité des résultats du projet (c'est-à-dire appropriation par les pays, la capacité financière, institutionnelle)

D) Suivi et évaluation

- Identifier les problèmes et contraintes, qui ont eu un impact sur la réussite de l'exécution du projet et qui ont été identifiés à l'étape de la conception du projet et par la suite dans le cadre de la Revue à Mi-parcours (RMP)
- Identifier les menaces/risques pour la réussite du projet qui ont émergé lors de l'exécution et les stratégies de mises en œuvre pour surmonter ces menaces et risques
- Analyser l'impact des recommandations de la Revue à Mi-parcours RMP
- Évaluer les systèmes de suivi & évaluation et les plans, s'ils ont été bien conçus, mis en œuvre et budgétisés, et leur contribution aux processus obligatoires de rapports trimestriels et annuels aux niveaux national et régional
- Évaluer l'étendue, la pertinence et l'efficacité de la gestion adaptative à tous les niveaux de la mise en œuvre du projet

E) Conclusions, leçons apprises

- Évaluer les rapports de fond (par exemple l'évaluation des risques, des rapports d'étape de certaines mesures d'adaptation, des documents de leçons apprises)
- Identifier les principaux enseignements tirés de pays
- Identifier les approches et mesures efficaces (par secteur et échelle spatiale)
- Identifier les éléments qui entravent ou promeuvent la réussite

4. RESULTATS ATTENDUS

Le consultant devra produire:

1) **Un plan de lancement.** Le plan devrait décrire l'ensemble des stratégies, des actions et chronologie de l'évaluation.

2) **Un rapport d'évaluation.** Le rapport ne devrait pas faire plus de 40 pages. Il doit être structuré selon l'esquisse indiqué dans l'annexe 2. Il comprend une composante des leçons apprises détaillées et une liste de toutes les personnes interrogées dans l'annexe.

Un brouillon du point 1) doit être présenté une semaine après que le contrat soit émis. Un brouillon du point 2) doit être soumis dans les 2 semaines qui suivent la fin de la mission de l'évaluateur, et une copie finale dans la semaine qui suit la réception des observations et commentaires écrites sur les brouillons. Les brouillons et les évaluations finales des produits devraient être soumis au bureau de pays du PNUD.

5. MÉTHODOLOGIE / APPROCHE DE L'ÉVALUATION

Un consultant sera recruté. Il/elle procédera à l'évaluation en suivant les 3 étapes principales suivantes:

1) revue de la documentation (à domicile), 2) des entretiens sur le terrain avec les parties prenantes (mission), et 3) le suivi des enquêtes par téléphone/e-mail et développer les produits finaux (à domicile). Avant la mission, le consultant travaillera en étroite coordination avec le Coordonnateur de Projet et le point focal du bureau pays du PNUD respectif pour obtenir les documents nécessaires pour les étudier à domicile et planifier la mission.

Le rapport final d'évaluation doit être envoyé à Ian Rectorr, Directeur du Programme PAA (ian.rectorr@undp.org) et à Jen Stephens, au siège du PNUD (jen.stephens@undp.org).

Le calendrier/tâches proposés sont les suivantes:

Action	Délais suggérés (Jours)
Étape 1 Revue de la documentation (à domicile)	1 semaine (5 jours ouvrables)
Étape 2: Entrevues avec les intervenants clés (mission)	2 semaines (10 jours ouvrables)
Étape 3: Suivi des demandes de renseignements et développement des brouillons de produits (à domicile)	1 semaine (5 jours ouvrables)
Étape 4: Les parties prenantes du PAA examinent les brouillons et soumettent leurs commentaires au consultant	2 semaines - 10 jours (aucune action nécessaire de la part du consultant)
Étape 5: Finaliser un rapport d'évaluation et un document des leçons apprises qui reflètent les commentaires (à domicile)	1 semaine (5 jours ouvrables)
Durée totale	7 semaines (durant lesquelles le consultant est actif pendant 5 semaines (25 jours ouvrables))

L'évaluation sera menée de manière participative à travers une combinaison de processus. Il est prévu que la méthodologie à utiliser pour l'évaluation finale comprendra les éléments suivants:

1) Revue de la documentation, y compris mais ne se limite pas au (x):

- Document de projet
- Rapports trimestriels / annuels et les plans de travail de différentes équipes de mise en œuvre
- Rapports d'audit
- Rapport de revue à mi-parcours
- Rapport d'examen final du projet, si disponible
- Rapports financiers
- Rapports de mission
- Documents stratégiques
- Directives/documents de discussions
- Documents de sensibilisation
- Procès-verbaux des réunions du comité directeur du projet
- Suivi & d'évaluation
- Rapport de revue du projet établi par le Coordonnateur de projet national du PAA

2) Entretiens sur le terrain avec les parties prenantes, y compris, mais ne s'y limitent pas :

- A l'équipe de projet
- Au partenaire d'exécution
- A l'organisme de surveillance (bureau pays du PNUD et comité de gestion du projet)
- au PAM, l'UNICEF et l'ONUDI, si c'est le cas
- aux parties prenantes du projet et aux bénéficiaires

3) Document/information additionnels:

- Page Web du Bureau de l'évaluation du PNUD
- La politique d'évaluation du PNUD (2006)
- La politique d'évaluation du PNUD, en attendant d'approbation par le Conseil exécutif en Janvier 2011
- Guide de la Planification, du Suivi et de L'Évaluation axés sur les Résultats du Développement
- Lignes directrices de l'évaluation des résultats
- Centre des ressources en évaluation
- EvalNet - EvalNet est un réseau de pratique des connaissances, géré par le Bureau de l'évaluation, qui vise à promouvoir le partage d'expériences, des leçons et des bonnes pratiques en matière d'évaluation entre ses membres. Il dispose d'un certain nombre de produits, y compris un ensemble de ressources bimensuelles, les réponses consolidés et les discussions électroniques. Le réseau est ouvert aux praticiens de l'évaluation externe sur base d'une invitation
- Lignes directrices d'évaluations des résultats des activités de développement (ERAD)
- Page Web du groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG)
- Normes et standards d'évaluation de l'UNEG
- Code de conduite pour évaluateurs UNEG
- Lignes directrices de l'éthique pour les évaluateurs UNEG

Les documents mentionnés ci-dessus doivent être mis à la disposition des évaluateurs avant leurs missions et, dans la mesure du possible, sous format électronique.

6. ATTRIBUTS DU CONSULTANT ÉVALUATEUR

Le consultant devrait idéalement avoir les compétences et qualités suivantes:

Expertise dans:

- Le renforcement des capacités et le renforcement des institutions dans au moins 2 projets
- Le renforcement / développement du cadre législatif dans au moins 1 projet
- L'adaptation au changement climatique pour une durée d'au moins 5ans
- Une bonne connaissance de la politique d'évaluation du PNUD d'au moins 2 ans
- Expérience d'au moins 2ans dans l'application des résultats basés sur les politiques et procédures

d'évaluation du PNUD

- une bonne connaissance des lignes directrices et procédures du PNUD NIM
- la connaissance des méthodologies de la gestion de l'évaluation basées sur les résultats
- la connaissance des approches de suivi participatif;
- une expérience d'au moins 5 ans de l'application des indicateurs SMART et à la reconstruction ou la validation des scénarios de référence;
- des compétences analytiques avérées;
- une connaissance préalable du Programme d'adaptation en Afrique (PAA) et l'expérience de travailler en Afrique sera considérée comme un atout.

La compétence dans les domaines suivants est requise:

- Excellentes compétences en *Français* lu, parlé et écrit
- Aptitude démontrée dans au moins 2 projets à évaluer des situations complexes de façon claire et succincte distiller les questions critiques et en tirer des conclusions prospectives
- Excellentes compétences de facilitation

7. ARRANGEMENTS DE MISE EN ŒUVRE

L'évaluation sera menée pendant une période de 7 semaines, durant lesquelles le consultant est actif pendant 5 semaines avec un total de 25 jours ouvrables. La méthodologie d'évaluation finale détaillée sera convenue dans le cadre du processus de finalisation du contrat par le biais de la communication virtuelle avec les organisations représentants du PNUD.

Le consultant va commencer le processus d'évaluation par une réunion de lancement avec les représentants du PNUD. Le consultant doit soumettre un plan de lancement validé par le PNUD. Il / elle procédera alors à l'étude de la documentation (à domicile), des entrevues avec des intervenants clés et de visites sur le terrain (mission), la préparation d'un rapport d'évaluation et d'un document des leçons apprises (à domicile). Il / elle présentera les brouillons de produits pour le bureau pays du PNUD pour les commentaires et finaliser les produits dans les 2 semaines après réception des commentaires.

8. PRINCIPES DIRECTEURS ET VALEURS

L'évaluation sera effectuée en conformité avec les principes suivants:

- Indépendance
- Impartialité
- Transparence
- Intentionnalité
- Éthique
- Partenariat
- Compétences et Capacités
- Crédibilité
- Utilité

Le consultant doit être indépendant du taux de réalisation et de la gestion des processus d'appui au développement pertinent pour le projet. Par conséquent, les candidatures pour ceux qui ont eu une implication directe avec la conception ou la mise en œuvre du projet ne seront pas considérées. Toute association précédente avec le projet doit être divulguée dans la demande. Ceci s'applique également aux entreprises qui proposent des offres comme cela se fait pour les évaluateurs individuels. Si elle est sélectionnée, le défaut de fournir les informations ci-dessus seront considérées comme de justes motifs de résiliation du contrat immédiate, sans préavis. Dans de telles circonstances, toutes les notes, rapports et autres documents produits par l'évaluateur seront conservés par le PNUD.

9. EVALUATION

Critère technique	Poids	Max. Point
• Critère (1) Diplômes et Domaines requis : Master, Doctorat en sciences du développement/ de l'Environnement	10%	10
• Critère (2) Expérience dans l'application des résultats basés sur les lignes directrices et procédures d'évaluation du PNUD NIM	25 %	25
• Critère (3) Méthodologie de la gestion de l'évaluation basées sur les résultats (de l'application des indicateurs SMART et à la reconstruction ou la validation des scénarios de référence)	60 %	60
• Critère (4) Langue exigée: Français lu, écrit et parlé....	5 %	5
Total	100 %	100

Rapport final d'évaluation - schéma type

1. Sommaire

- Brève description du projet
- Contexte et objectif de l'évaluation
- Les principales conclusions, recommandations

2. Introduction

- But de l'évaluation
- Les questions clés abordées
- Méthodologie de l'évaluation
- Structure de l'évaluation

3. Le projet et son contexte de développement

- Début du projet et sa durée
- Défis que le programme a cherché à répondre
- Objectif et but du projet
- Les parties prenantes principales
- Les résultats devraient

4. Constatations et conclusions

4.1 Formulation du projet

- Processus de formulation
- Participation des parties prenantes
- Approche de la réplication
- Rentabilité
- Liens du programme avec d'autres interventions dans le secteur
- Indicateurs

4.2 Mise en œuvre du projet

- Décaissement
- La gestion financière
- Suivi et évaluation
- Les modalités d'implémentation
- Coordination avec le PAM, l'UNICEF et l'ONUDI
- Coordination avec d'autres partenaires et les questions opérationnelles

4.3 Résultats

- Réalisation de l'objectif / but
- La réalisation de produits
- Durabilité
- Reproductibilité

5. Leçons apprises

6. Conclusions et recommandations

7. Annexes

- TdR d'évaluation, l'itinéraire et la liste des personnes interrogées
- Résumé des conclusions de chaque mission
- Résumé des visites sur le terrain, y compris les conclusions des évaluateurs, les questions soulevées et des recommandations des différentes parties prenantes
- Liste des documents examinés
- Questionnaire utilisé et le résumé des résultats si possible

Synthèse des commentaires des intervenants pour le rapport d'évaluation provisoire